

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 38

Artikel: Un progrès en appelle un autre
Autor: X.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195737>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Apples-L'Isle.

Nos lecteurs n'attendent sans doute pas de nous quelque chose de nouveau sur la fête d'inauguration du chemin de fer Apples-l'Isle, dont tous nos confrères les ont entretenus. Ils savent déjà que cette fête a été charmante, réussie en tous points, et que le soleil, qui boudait depuis longtemps, a bien voulu se déranger pour venir la réjouir de sa vivifiante clarté.

Nous ne pouvons donc que joindre nos plus vives félicitations à celles qui ont été adressées, dans cette circonstance, à tous ceux qui ont coopéré, d'une manière ou de l'autre, à cette utile entreprise, à tous ceux qui l'ont dirigée avec autant d'activité que d'intelligence, et dont la devise pourrait être : « Peu de bruit, beaucoup de travail. »

En effet, six mois ne s'étaient pas encore écoulés, depuis le jour où le premier coup de pioche avait été donné sur le tracé, que déjà la locomotive lançait gaîment son panache de fumée, au pied du Jura, en parcourant, d'Apples à l'Isle, une des plus belles contrées du canton de Vaud.

C'est à Apples, village assis au milieu d'un territoire fécond, que la fête commence. La gare est pavisée et ses abords ornés de jolis massifs de fleurs naturelles. Une excellente fanfare salue l'arrivée du train officiel. L'accueil est empressé, plein de cœur et de gaieté. De fraternelles paroles sont échangées, tandis que de souriantes jeunes filles vêtues de blanc, et portant de longs paniers, distribuent à tous de mignons bouquets et des friandises. Le vin coule abondamment ; les verres font entendre un joyeux cliquetis, et tous les visages respirent le contentement.

La fête a commencé et va se continuer avec une animation croissante durant le trajet, où les collations se succéderont à de courts intervalles. Ce ne sera partout que vins de choix, bricquets, petits fours et autres fantaisies.

Il y a là, à la queue du train, deux wagons de marchandises ornés de draperies en festons et transformés en breaks. La fanfare s'installe sur l'un de ces séduisants véhicules et la presse prend l'autre d'assaut.

Ils ont eu là une riche idée, ces journalistes — ce qui est assez rare chez eux — car rien de plus agréable que de voyager ainsi, en voiture découverte, par un beau jour et en face de frais paysages qui enchantent et reposent les yeux.

Un peu avant d'arriver à Pampigny, un de ces messieurs, nous faisant remarquer au loin un grand troupeau de moutons, s'écrie : « Il paraît qu'il y a une élection là-bas ; voilà le chien qui rassemble ses moutons. »

Faut-il être journaliste pour dire de telles méchancetés !

La vue dont on jouit de Pampigny est vraiment remarquable : le Mont-Blanc, dans toute sa majesté ; les lacs d'Yverdon et de Neuchâtel ; le plateau vaudois, où brillent de nombreux clochers ; la longue chaîne des Alpes ;

le Jorat et les collines où s'étagent Lausanne et ses villas ; tel est le tableau !

A la gare ornée avec infiniment de goût, nouvel échange de simples et bonnes paroles : tout va pour le mieux dans ce monde enchanté.

Un Malessert, gris, sec, pétile dans les verres : diable de liquide, va !... Malgré tout ce qu'il a de flatteur, votre serviteur prend la ferme résolution de n'y pas toucher, car la journée — on peut le prévoir — sera joliment chargée.

Mais, ô tentateur ! Un conseiller est là, tout joyeux, qui médit amicalement : *Allein, monsu lo Conteur, laissi-vo allà ; l'a' natant galaisa couleur !*

Et il fut fait ainsi.

Il était réellement parfait ; aussi le conseiller, vidant son verre et faisant claquer sa langue, reprit : *N'arraî-te pas ètâ damadze de n'ein pas écrasa ion !*

Et dire qu'il a fallu recommencer à Montricher, où il était impossible de ne pas accepter, comme aux deux premières étapes, les fleurs, les bricquets, les petits fours, les bonnes grâces des demoiselles et le verre de l'amitié.

A l'Isle, la fête bat son plein. Toute la population est en liesse. Au sommet de l'église, entourée d'un groupe de beaux noyers, flotte le drapeau fédéral. Le parc du château, avec ses somptueux ombrages et ses hautes grilles en fer forgé, a fort grand air et attire tous les regards. Vis-à-vis de cette superbe propriété communale, la Venoge s'élève pour former une vaste pièce d'eau qu'animent un puissant jet d'eau et une coquette péniche à voiles.

Au-delà de la gare, un grand arc de triomphe, sur l'entablement duquel quatre terrassiers, armés de pelles, près de leurs wagons, ont l'air de bûcher dur, tout en contemplant l'arrivée des invités. Idée originale, vrai tableau vivant, on ne peut mieux réussi.

Après le cortège en ville, — oui, monsieur, en ville ! — cortège embelli par la participation de nombreuses demoiselles et de gymnastes en costume, c'est en face et sous les grands marronniers du château que le banquet a eu lieu. Il est rare de trouver une salle de verdure aussi grandiose. Aussi, après ce banquet, servi d'une manière irréprochable, les discours, tous empreints de patriotisme et d'un entier dévouement à cette intéressante contrée, se sont-ils succédés sans interruption pendant deux heures au moins.

Puis le bal a commencé, autour duquel de joyeux groupes se sont formés, trinquant, chantant et s'en donnant à cœur joie. Non, rien n'a manqué, tout a été bien compris dans cette journée de réjouissances que nul n'oubliera.

C'est toujours avec une grande satisfaction que nous voyons s'établir de nouveaux chemins de fer dans les localités restées jusqu'ici trop en dehors du mouvement général. Pendant de longues années on vit nos lignes fer-

rées ne desservir que la capitale et nos principaux centres de population, tels que Morges, Vevey, Montreux, Yverdon, Nyon, etc., où elles ne tardèrent pas à apporter une vie nouvelle.

Mais de nombreux districts ne participaient aucunement à ces avantages. Ils n'avaient alors d'autres moyens de transport que le char de campagne et les lourdes diligences de la Confédération, faisant philosophiquement le trajet de Ste-Croix à Bullet, d'Echallens à Yverdon, d'Yverdon à Moudon, de Bière à l'Isle, etc.

Lausanne et les autres localités, qui avaient leur gare, semblaient dire, dans un généreux langage : « Quand nous avons diné, le reste du canton ne doit pas avoir faim. »

Cela est si vrai, qu'en 1873, lorsque la loi sur la participation de l'Etat, en matière de chemins de fer, fut soumise au peuple, elle fut rejetée, et cela tout particulièrement par ces bonnes villes qui étaient déjà servies.

Ces choses-là ne pourraient plus se renouveler, heureusement. Elles sont déjà bien loin de nous, et, dès lors, le vent de la solidarité, des intérêts communs, a soufflé sur notre pays, effaçant à jamais ces fâcheuses conséquences.

Puisse ce mouvement de prospérité publique grandir encore et répartir de plus en plus équitablement ses bienfaits sur toutes les parties de notre cher canton de Vaud ! L. M.

Un progrès en appelle un autre.

Il vous est certainement arrivé — trop rarement peut-être, à votre gré — de voir se réaliser dans votre intérieur, luxueux ou modeste, telle amélioration souhaitée depuis longtemps. Le désir d'augmenter son bien-être est très légitime, et l'on s'étonne que tant de gens encore, parmi les plus privilégiés, ne puissent lui pardonner de se manifester dans toutes les classes de la société. Mais passons.

Cette amélioration, c'est un parent, un ami, qui, à l'occasion de votre jour de naissance ou des fêtes de l'an, s'est fait un plaisir de vous la procurer ; ou bien, d'heureuses affaires, un héritage inattendu, ou seulement de sages économies, vous en ont permis la réalisation.

— Tiens, vous dites-vous, par exemple, puisque j'en ai le moyen, je m'en vais remplacer ma vieille lampe à huile par une lampe à pétrole, nouveau système, et, de ce pas, vous partez chez le marchand.

Tout fier de votre acquisition, vous revenez à la maison. Votre lampe à huile, fidèle compagne de vos soirées, s'en va rejoindre, dans quelque sombre armoire, d'autres débris du passé. A sa place, au milieu de la table, s'installe une élégante lampe à colonne, surmontée d'un abat-jour de soie jaune ou rose, agrémenté de dentelles. Chacun l'admire et vous complimente.

A la nuit, qui vous a semblé bien longue à venir, tremblant un peu d'émotion, vous mettez le feu à la mèche. Aussitôt, une clarté inaccoutumée se répand si vive dans la cham-

bre, que les meubles, les tableaux, les tentures en sont un moment comme pétrifiés. Vous êtes ravi et vous ne comprenez pas que vous ayez pu vivre si longtemps dans le demi-jour de votre lampe à huile.

Mais voilà que, tout à coup, votre enthousiasme se calme. Sous la brillante lumière du pétrole, le tapis de votre table semble bien fané et même des taches y apparaissent, que vous ne soupçonnerez pas. Les rideaux de la fenêtre, eux aussi, font triste mine à la nouvelle venue, qui, fouillant leurs plis de ses rayons indiscrets, trahit plus d'une reprise, qu'une main diligente et soigneuse avait cru pouvoir, longtemps encore, dérober aux regards.

Et les meubles, ces meubles modestes, héritage de famille, on dirait qu'ils s'effacent, honteux, le long du mur, pareils à ces enfants pauvres, en présence d'un riche bambin, tout fringant dans son costume à la mode.

Alors, un peu mélancolique à cette vue, vous vous dites :

— Il faudra peu à peu renouveler tout cela.

« Il faudra peu à peu renouveler tout cela ! » C'est ce que je me suis dit aussi, l'autre jour, en regardant passer, pimpantes et légères, les voitures du tramway. Nos rues m'ont paru plus étroites, plus tortueuses, et la vue du tram, éveillant subitement en moi l'idée d'une grande ville, aux artères spacieuses, bien droites et bordées de somptueux édifices, je pensais à tout le chemin que nous avons encore à faire pour tenir dignement le rang auquel nous pouvons prétendre.

Rélargir et redresser nos vieilles rues serait, j'en conviens, très difficile, en tout cas, fort coûteux. Il nous faut les garder comme elles sont et en prendre notre parti. Mais, lorsqu'il s'agit de créer des voies nouvelles, ne lésinons pas. Affranchissons-nous de cette crainte de faire trop grand, qui nous a déjà valu tant de regrets. Si c'est fort souvent un tort, pour un simple particulier, de vouloir marcher plus vite que les temps, il n'en est pas tout à fait de même en matière d'administration publique : il faut faire la part de l'avenir.

Tout en gardant une sage mesure, faisons donc tout de suite bien, afin de n'être pas obligés d'y revenir plus tard, à grand renfort d'écus, comme cela a été trop souvent le cas. Que les citoyens intéressés, les propriétaires spécialement, y mettent aussi un peu de bonne volonté et ne jouent pas au plus fin avec l'édilité, au préjudice de l'intérêt général. Ne sont-ils pas, dans la plupart des cas, les premiers à tirer profit des améliorations et des progrès réalisés dans le domaine public ?

Il ne suffit pas que la nature nous ait si largement dotés ; nous ne devons point nous reposer entièrement sur elle du soin de faire les honneurs de notre cité. Et puis, il est bien des jours mauvais — nous l'avons vu cette année, — durant lesquels il y a relâche pour les attraits de la nature. A nous d'y suppléer, en nous efforçant de rendre le séjour de la ville même de plus en plus agréable aux visiteurs que nous cherchons à y attirer. Nous ne les avons pas gâtés jusqu'ici, reconnaissons-le.

Sans vouloir marcher sur les brisées des grandes villes de notre pays, Zurich, Genève, Bâle, Berne, qui peuvent s'accorder le luxe dont elles se parent, il nous est permis encore beaucoup. Imitons seulement l'exemple d'esprit public et d'initiative que nous donnent les localités plus petites qui nous avoisinent, Vevey, Montreux, Yverdon, Morges.

C'est le soir surtout que ma désillusion a été grande. Que notre gaz officiel a piteuse figure en regard du brillant éclairage des voitures du tramway ! En descendant de celles-ci, on est

quelque temps avant de se reconnaître et de retrouver son chemin. Vraiment, on ne sait lequel est le plus « pauvre », du gaz qui actionne les moteurs de l'usine des trams ou de celui qui brûle dans nos reverbères. Demandez donc un peu aux employés des tramways ce qu'ils en pensent. Le soir venu, commence pour eux un véritable voyage dans l'imprévu. Inquiets à tous les croisements, obligés de sonner sans relâche, ils n'ont pas un moment. De leur côté, les piétons, en voulant se garer du tram ou autres véhicules, risquent fort de se heurter à quelque personne venant en sens inverse ou à quelque arbre de nos avenues.

Et aux stations terminus de nos tramways, c'est bien une autre affaire, lorsqu'il s'agit de changer la direction du trolley pour le retour. Les lampes électriques des voitures n'étant en contact avec le fil conducteur que par l'intermédiaire du trolley, elles s'éteignent, naturellement, pendant la manœuvre de celui-ci. L'obscurité est alors complète. De jour, et la nuit dans les villes bien éclairées, cette manœuvre est très rapide et les voyageurs ne s'en aperçoivent même pas. Ici, c'est autre chose ; l'éclairage de la rue est si mauvais, que les employés ont grand peine à retrouver le fil pour y fixer le trolley. « Ils perdent le fil », comme disait quelqu'un l'autre soir. C'est chaque fois plusieurs minutes d'hésitation et de retard.

Un meilleur éclairage de notre ville, tout au moins des voies parcourues par les tramways, est nécessaire.

Ainsi, vous le voyez, le progrès appelle le progrès. Les tramways dans notre bonne ville, c'est la nouvelle lampe dans notre intérieur : ils vont nous obliger à changer, à renouveler un peu tout. Ce ne sera pas leur moindre mérite.

X.

L'heureux prisonnier.

Autrefois, Monaco n'était qu'un petit bourg composé de deux ou trois rues bâties sur des rochers à pic ; les environs n'offraient au regard attristé que quelques maigres oliviers, quelques mûriers disséminés çà et là sur des îlots de terre qui formaient toute la principauté.

Avant l'établissement de la maison de jeu, l'Etat n'était pas riche. Tout s'en allait en ruines, le palais, les monuments, les bâtiments publics, le tribunal, la prison.

Il fallait ménager l'argent.

A cette époque, un étranger commit un assassinat suivi de vol sur le territoire de la principauté. Arrêté par les gardes, il fut jugé et condamné à mort.

Lorsque l'intendant chargé des dépenses connut la sentence, il fut bien embarrassé.

Il se rendit chez le prince.

— Monseigneur, lui dit-il, comment allons-nous faire ? Nous n'avons pas de bourreau, pas de guillotine. Il va donc falloir créer un emploi d'exécuteur des hautes œuvres avec des aides, faire construire une guillotine ; cela va être très onéreux et en ce moment...

— C'est vrai, dit le prince ennuyé, tout cela pour un condamné. Il n'y a jamais eu d'exécution à Monaco, je n'en veux pas sous mon règne. Je ne vois qu'une solution : allez trouver cet homme, dites-lui que je l'autorise à m'adresser un recours en grâce et que peut-être je commuerai sa peine.

L'intendant vint trouver le condamné.

— Vous auriez bien pu commettre votre assassinat un peu plus loin, lui dit-il, vous nous auriez épargné une foule d'ennuis. Nous n'avons ni bourreau, ni guillotine.

— Je ne suis pas pressé, interrompit le condamné.

— Le prince ne tient pas à créer un nouvel emploi uniquement à cause de vous.

— Je n'en vaud pas la peine, opina le condamné conciliant.

— Il faut encore un certain temps pour construire une guillotine.

— J'attendrai, dit le condamné ; prenez votre temps.

— Pour toutes ces raisons, continua l'intendant, mon auguste maître m'a chargé de vous faire connaître qu'il vous permet de lui adresser un recours en grâce ; peut-être commuera-t-il votre peine.

— J'ai mérité la mort, dit le condamné, et j'étais bien décidé à expier mon forfait. Si je consens à signer mon recours en grâce, c'est pour me repentir, pour me reprocher chaque jour mon crime ; ce n'est qu'à cette condition que j'accepte de vivre.

Le condamné signa son recours et le prince changea sa peine en vingt ans de réclusion.

Le lendemain, l'intendant vint de nouveau trouver le prince.

— Monseigneur, lui dit-il, la prison est tombée en ruines, il y a des brèches partout ; il faut en construire une autre : c'est une dépense qui va monter à cinquante mille francs. Ce n'est pas tout. Il faudra nommer un geôlier, des gardiens, un aumônier. Il sera nécessaire aussi de bâtir une petite chapelle. Tous ces frais, pour un seul prisonnier.

— C'est vrai, dit le prince ; les revenus de la principauté ne me permettent pas de grever à ce point le budget.

Que faire ?

— Il faut nous en débarrasser, dit l'intendant.

— Comment ?

— Je sais un moyen et si vous voulez m'autoriser à l'employer...

— Lequel ?

— Le prisonnier est enfermé provisoirement dans une salle du tribunal ; ce soir, on laissera la porte ouverte comme par mégarde ; sans nul doute, il s'empressera de prendre la clé des champs.

— C'est une idée, dit le prince ; qu'il aille se faire pendre ailleurs !

Le projet fut mis à exécution le soir même ; le lendemain, l'intendant fut très surpris de retrouver le condamné.

— On a oublié de vous enfermer et vous êtes encore là ? lui demanda-t-il.

— Partir ! s'écria le condamné, après ce que le prince a fait pour moi, ce serait de l'ingratitude. Je suis honnête à ma façon ; jamais je ne voudrais commettre un abus de confiance.

Où l'honnêteté va-t-elle se nicher ? pensa l'intendant.

Il fallait trouver autre chose.

Il vint rendre compte au prince de l'insuccès de son stratagème.

— Monseigneur, ajouta-t-il, à mon avis, ce ne sont pas ses scrupules qui l'ont empêché de prendre la fuite, c'est probablement la crainte d'être poursuivi. Il faudrait le tranquilliser, le gracier complètement, par exemple.

— Le gracier, dit le prince ; ce serait aller un peu loin.

— S'il vous adressait une demande dans laquelle il témoignerait de son repentir sincère ?

Le prince hésitait.

— Songez, reprit l'intendant, combien il va obérer les finances de la principauté.

— S'il montre un véritable repentir, s'il promet de ne pas recommencer, je verrai, dit le prince.

L'intendant revint trouver le condamné.

— Le prince, dit-il, a été touché de votre délicatesse ; il pense que tous bons sentiments ne sont pas éteints en vous ; aussi est-il bien disposé en votre faveur. Si vous lui adressez une demande en grâce en lui affirmant que vous êtes décidé à vivre en honnête homme, je peux vous assurer qu'il la prendrait en considération.

— Jamais je ne demanderai ma grâce ; j'ai commis une faute, je veux l'expier.

— Puisque je vous dis que le prince vous ferait remettre en liberté.

— Je comprends bien, mais je refuse. Je me plais ici ; le pays est délicieux, le ciel toujours bleu, le climat idéal. J'y veux finir mes jours. Mon existence est assurée ; je suis logé, nourri, je n'ai rien à faire, c'est le repos, le bonheur ; cela suffit à mon ambition. Libre, je sais ce qui m'attend : la misère, le souci de l'avenir. Je suis las de la lutte, je ne veux pas la recommencer.

J'aime mieux payer ma dette à la société.

L'intendant insista en vain.

— Je reste, dit le condamné ; ma santé est délabrée, le climat de Monaco m'est indispensable.

L'intendant était stupéfait.

Il rapporta le refus du prisonnier au prince.

— Eh bien, qu'il reste, dit le prince résigné.

— Vous n'y pensez pas, monseigneur, reprit l'intendant. Le garder et le nourrir pendant vingt ans,